

Mint

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG Audit Immeuble Le Blasco 966, avenue Raymond Dugrand CS 66014 34060 Montpellier Tél.: +33 (0) 4 67 13 31 00 www.ey.com/fr

Mint

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Mint,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mint relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.



#### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ Comme indiqué dans la note 1.10 de l'annexe aux comptes annuels, votre société constate une partie du chiffre d'affaires correspondant à l'activité Mint Energie en factures à établir. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.
- ► Comme indiqué dans la note 1.6 de l'annexe aux comptes annuels, votre société réalise une fois par an un test de dépréciation sur les immobilisations incorporelles et financières, selon les modalités décrites dans cette note. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation, ainsi que les hypothèses retenues.
- ▶ Comme indiqué dans la note 1.9 de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et charges liés aux litiges. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.



La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le classement dans la balance âgée des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture et dont le terme est échu n'est pas systématiquement cohérent avec la date d'échéance qui figure sur les factures.

#### Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

#### Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 30 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG Audit

Marie-Thérèse Mercier

## **Bilan Actif**

			31/12/2020		31/12/2019
	Etat exprimé en <b>euros</b>	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILIS ATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions brevets droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	1 867 596 954 817 4 707 265	1 354 132 860 665 4 038 123	513 464 94 153 669 142	561 655 113 300 868 235
CTIF IMMOBILISE	IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES  Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	503 819	404 330	99 489	94 411
ACT	IMMOBILIS ATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	2 080 049		2 080 049	1 263 331
	TOTAL (II)	10 113 547	6 657 250	3 456 297	2 900 932
ULANT	STOCKS ET EN-COURS  Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis				
	M archandises	12 782		12 782	39 676
IRC	Avances et Acomptes versés sur commandes	630 107		630 107	18 342
ACTIF CIRC	CREANCES (3) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé, non versé	21 887 976 6 302 988	761 429	21 126 546 6 302 988	5 607 366 2 811 833
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
-	DISPONIBILITES	22 308 948		22 308 948	11 377 527
E	Charges constatées d'avance	115 708		115 708	272 795
ES D	TOTAL (III)	51 258 508	761 429	50 497 078	20 127 540
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	61 372 055	7 418 679	53 953 376	23 028 472

- (1) dont droit au bail
- $\left(2\right)$  dont immobilisations financières à moins d'un an
- (3) dont créances à plus d'un an

## **Bilan Passif**

	Etat exprimé en <b>euros</b>	31/12/2020	31/12/2019
	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	864 407 7 626 868	853 837 7 159 678
Capitaux Propres	RESERVES  Réserve légale  Réserves statutaires ou contractuelles  Réserves réglementées	53 104	53 104
ux I	Autres réserves	165 189	165 189
apita	Report à nouveau	(2 557 714)	(2 197 968)
Ü	Résultat de l'exercice	2 016 199	(359 746)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	8 168 052	5 674 094
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Aut	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	137 633	122 633
Pr	Total des provisions	137 633	122 633
	DEITES FINANCIERES		
(TES (1)	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	280 000 2 500 230 619	315 000 2 500 72 449
DETTI	DEITES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	19 608 657 25 525 914	6 177 429 10 662 816
	DEITES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1	547
	Produits constatés d'avance (1)		1 004
	Total des dettes	45 647 691	17 231 745
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	53 953 376	23 028 472
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes  Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an  Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 016 198,59 45 312 072 35 000	(359 746,36) 17 056 745

# Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en <b>euros</b>		31/12/2020	31/12/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises	123		123	
NC	Production vendue (Biens)				
TATIO	Production vendue (Services et Travaux)	64 179 808		64 179 808	34 608 312
PLOI	Montant net du chiffre d'affaires	64 179 930		64 179 930	34 608 312
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			138 634 582 286 48 764	275 827 1 000 416 012 51 185
	Total des pr	oduits d'exploitation	(1)	64 949 614	35 352 337
	Achats de marchandises Variation de stock  Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock  Autres achats et charges externes			11 580 27 905 58 608 970	24 712 27 519 32 357 464
XPLOITATION	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			182 111 1 465 188 716 259	100 451 1 136 338 460 041
CHARGES D'EXP	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			238 104	339 542 12 305
CHAI	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant  Dotations aux provisions			761 429 15 000	578 453
	Autres charges			436 082	249 363
	Total des ch	arges d'exploitation	(2)	62 462 628	35 286 188
	RESULTAT	D'EXPLOITATION		2 486 986	66 149

# Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en <b>euros</b>	31/12/2020	31/12/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 486 986	66 149
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	19 133 15 018 39	3 704 40 486 16
	Total des produits financiers	34 190	44 206
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	343	1 080 130
FI	Total des charges financières	343	1 210
	RESULTAT FINANCIER	33 847	42 996
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 520 833	109 144
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	750	51 487
	Total des produits exceptionnels	750	51 487
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortis sements, aux dépréciations et aux provisions	164 577 106 202 646	268 398 3 357 249 990
EXCE	Total des charges exceptionnelles	367 329	521 745
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(366 579)	(470 259)
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	138 056	(1 368)
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	64 984 553 62 968 355	35 448 029 35 807 776
	RESULTAT DE L'EXERCICE	2 016 199	(359 746)
(2) (3) (3)	dont produits afférents à des exercices antérieurs dont charges afférentes à des exercices antérieurs dont produits concernant les entreprises liées dont intérêts concernant les entreprises liées		

#### **COMPTES ANNUELS**

#### **AU 31 DECEMBRE 2020**

#### **ANNEXE**

#### Préambule

#### Faits caractéristiques de l'exercice

#### 1 - Règles et méthodes comptables

- 1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires
- 1.2 Frais de développement
- 1.3 Immobilisations incorporelles
- 1.4 Immobilisations corporelles
- 1.5 Immobilisations financières
- 1.6 Test de dépréciation
- 1.7 Stocks
- 1.8 Créances clients et comptes rattachés
- 1.9 Provision pour risques et charges
- 1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires
- 1.11 Séparation des exercices relative aux charges spécifiques à l'activité Energie
- 1.12 Évaluation des valeurs mobilières de placement
- 1.13 Risque : de taux, de change, d'action et de liquidité

#### 2 - Compléments d'informations relatifs au bilan

- 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements
- 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements
- 2.3 Immobilisations financières et provisions
- 2.4 Stocks
- 2.5 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice
- 2.6 Échéances des créances à la clôture de l'exercice
- 2.7 Comptes de régularisation actif
- 2.8 Capital social
- 2.9 Tableau de mouvements des capitaux propres
- 2.10 Affectation du résultat de l'exercice précédent
- 2.11 Échéances des dettes à la clôture de l'exercice
- 2.12 État des provisions
- 2.13 Comptes de régularisation passif

#### **MINT SA**

52 Rue d'Odin – CS 40900 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

#### 3 - Compléments d'informations relatifs au compte de résultat

- 3.1 Analyse du chiffre d'affaires
- 3.2 Produits exceptionnels, charges exceptionnelles

#### 4 – Autres informations

- 4.1 Effectif moyen
- 4.2 Engagement hors bilan
- 4.3 Évènements postérieurs au 31 décembre 2020
- 4.4 Honoraires commissaires aux comptes
- 4.5 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.
- 4.6 Bons de souscription
- 4.7 Attribution gratuite d'actions
- 4.8 Résultat par action.

#### **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 53 953 376 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 016 199 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21 avril 2021 par les dirigeants.

#### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### • Augmentation de capital

Le Conseil d'administration, faisant usage la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale, a décidé l'émission de 70 466 actions nouvelles par conversion de bons de souscriptions d'actions sur l'exercice 2020, soit une augmentation de capital de 10 569.90€.

#### OPA

Une offre publique d'achat visant les actions et les bons de souscription d'actions de MINT, initiée par la société Mercure Energie est en cours à la date de clôture de l'exercice 2020.

Le prix de l'offre était établi à 10€ par action et 0.54€ par bon de souscription.

L'opération a était clôturé en janvier 2021. Ainsi, à la date d'arrêté des comptes, la société EODEN détient 61.90% du capital de MINT.

#### COVID

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi numéro 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur de l'exercice 2020 qui a affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial et est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entité.

Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur l'activité de notre société depuis le 1er janvier 2020. Il n'y a pas eu d'impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entité.

Le mise en place du télétravail pour la majorité du personnel a permis la continuité de l'activité de la société, qui a eu recours à l'activité partielle que pour peu de salariés.

L'entreprise a mis en place des actions de soutien et de solidarité par l'intermédiaire des actions suivantes :

- Don de 60 K€ à la Fondation de France afin de contribuer à l'aide « Coronavirus -solidarité avec les soignants, les chercheurs et les plus fragiles »
- Remises pour l'ensemble des clients de l'entreprise pour un montant de 125 K€

52 Rue d'Odin – CS 40900 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Remises supplémentaires pour les clients « des métiers soignants » pour un montant de 53 K€

A la date d'établissement des comptes, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

#### 1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

MINT, dont le siège social est situé 52 Rue d'Odin – CS 40900 – 34965 MONTPELLIER, est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur le marché Euronext Growth depuis le 4 octobre 2006.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Elle respecte en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 relatif au plan comptable général, qui a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

#### 1.1 Reconnaissance du chiffre d'affaires

- Les trois principaux services de télécommunications commercialisés sont les suivants :
  - Services post-payés en pré-séléction, reprise d'abonnement fixe et forfaits mobile
  - Services pré-payés
  - Services aux professionnels.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de réalisation de la prestation.

Les prestations de services comprennent principalement la fourniture de minutes de télécommunications. Les produits liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

Les produits liés à l'offre MINT ENERGIE ont été pris en compte en fonction des quantités d'énergie livrées.

Les prestations de services liées à cette activité de fourniture d'énergie sont ainsi prises en compte au cours de la période à laquelle elles se rapportent.

La société constate un produit dès lors que :

- L'existence du contrat est acquise ;
- La fourniture d'énergie a eu lieu ;
- Le prix est fixé ou déterminable ;
- Le caractère recouvrable des créances est probable ;

#### 1.2 Frais de développement

Les frais de développement engagés à l'occasion de la conception des nouveaux projets sont portés à l'actif du bilan lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ils sont portés à l'actif du bilan lorsque les six critères généraux définis par le PCG sont remplis :

- 1) La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- 2) L'intention d'achever la production de l'actif pour l'utiliser ou de le vendre,
- 3) La capacité d'utiliser ou de vendre l'actif produit,
- 4) L'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs,
- 5) La disponibilité actuelle ou future des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour mener à bien le projet,
- 6) La capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

La société a notamment procédé à l'activation de frais liés à des projets en cours de développement dans les nouvelles activités ciblées (fournitures d'électricité).

#### 1.3 <u>Immobilisations incorporelles</u>

Les immobilisations incorporelles sont immobilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties ou dépréciées selon les méthodes comptables suivantes :

	Mode	Durée de l'amortissement
- Frais d'établissement	linéaire	5 ans
- Frais de développement	linéaire	5 ans
- Fichier clientèle :	N/A	test de dépréciation
- Logiciels et Sites :	linéaire	1 à 5 ans
- Marques	N/A	test de dépréciation

Conformément au règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques ont été enregistrés en fonds commercial lors de la TUP des anciennes filiales de MINT.

#### 1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes comptables suivantes :

### 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

	Mode	Durée de l'amortissement
Agencement, installations	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	linéaire	1 et 5 ans

#### 1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentes au 31 Décembre 2020 s'élèvent à 2 080 K€ dont 1 960 K€ de dépôts et cautions et 120 K€ d'actions propres.

#### 1.6 Test de dépréciation

Concernant les immobilisations incorporelles non amorties et les immobilisations financières, elles font l'objet une fois par an d'un test de dépréciation permettant de s'assurer que la valeur actuelle n'est pas inférieure à la valeur comptable. La valeur actuelle est estimée en fonction des flux futurs de trésorerie attendus actualisés si ceux-ci sont déterminables séparément du reste de l'activité.

À défaut, la société a mis en place un suivi d'indicateurs, notamment le chiffre d'affaires généré sur les activités achetées (fichier clientèle) permettant de s'assurer que la valeur brute inscrite au bilan ne nécessite pas une provision pour dépréciation.

Concernant les malis techniques, ces derniers subissent une dépréciation lorsque la valeur d'un ou plusieurs actifs sous-jacents auxquels une quote-part de mali a été affectée devient inferieure à la valeur comptable du ou des actifs précités.

En cas de sortie d'un actif auquel une quote-part de mali a été affectée, le mali doit être réduit à due concurrence.

#### 1.7 Stocks

Les stocks de matériel détenus par la société sont évalués au dernier prix d'achat. Le stock est constitué principalement de cartes Sim, de terminaux téléphoniques et de boîtiers d'une part, de boitiers de surveillance de consommation énergétique d'autre part.

Les stocks font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur valeur d'entrée en stock.

#### 1.8 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale. Elles intègrent le montant des factures à établir relatives à l'énergie livrée, relevées ou non.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation statistiques qui prend en compte l'ancienneté des créances et les données historiques de recouvrement de la Société.

La Société reconnait une perte sur créance irrécouvrable dès lors qu'elle reçoit de la part de ses prestataires de recouvrement un certificat d'irrécouvrabilité ou, dans le cas d'un client professionnel, au regard des conséquences d'une procédure collective.

Pour l'activité de téléphonie, les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

Pour l'activité Energie, une provision relative aux impayés de prélèvements ou de paiements par cartes bancaires, est constituée forfaitairement sur la base des statistiques internes de la société.

#### 1.9 Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les provisions sont constituées principalement de provisions pour litiges.

#### 1.10 Séparation des exercices relative au chiffre d'affaires

#### Télécom

Concernant les services post-payés en pré-sélection, MINT a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009 un système de facturation mensuel. Au 31 décembre 2020, la reconnaissance des revenus s'effectue de la manière suivante : constatation en produits de l'exercice pour les forfaits et constatation d'une facture à établir pour les consommations de minutes non encore facturées à la date de clôture de l'exercice.

Concernant l'activité MINT ENERGIE, la facturation ne peut être établie que lorsque MINT aura le relevé de consommation du client. Une partie du chiffre d'affaires correspondant à l'activité est donc constatée en factures à établir.

L'estimation des quantités d'énergie livrée est réalisée sur la base notamment :

- des données de consommation des clients transmises par les gestionnaires de réseau,
- des données relatives au volume d'énergie affecté à la société par le gestionnaire du réseau.

Les prélèvements mensuels clients correspondants à des versements anticipés sur la facturation annuelle établie a posteriori, sont constatés en déduction des factures à établir.

#### 1.11 Séparation des exercices relative aux charges spécifiques à l'activité Energie

L'évaluation de l'obligation de capacité et de son montant pour l'année 2020 est basée sur le calcul de la puissance moyenne en pointe (à partir des flux S505 d'Enedis) utilisée pendant les jours PP1 de décembre 2020.

Cette puissance moyenne s'élève à 122 MW pour l'année 2020. Un total de 110 MW a déjà été acquis dans le courant de l'année 2020 et début 2021 pour un montant de 1 720 000 euros. Le montant du solde de 12 MW, à acquérir a été provisionné sur la base du dernier prix constaté début 2021.

Le montant de la provision concernant les CEE est basée sur l'offre contractuelle de la société Helio pour couvrir notre obligation de 145 Gwh pour l'année 2020.

#### 1.12 Évaluation des valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2020, la société ne détient aucune valeur mobilière de placement.

#### 1.13 Risque : de taux, de change, d'action et de liquidité :

#### Risque de change:

MINT n'effectue pas de transaction significative en devise et n'est de ce fait pas exposée aux risques de change provenant d'achats ou de ventes en monnaie étrangère.

#### Risque de taux:

Le seul emprunt auquel MINT a actuellement recours pour financer son développement est un prêt BPI à taux zéro : la société n'est de ce fait, pas exposée aux risques de taux.

#### Risque sur les actions :

La société ne détient aucune action au 31 décembre 2020 et à ce titre n'est exposée à aucun risque.

#### Risque de liquidité:

MINT a historiquement financé sa croissance principalement par voie d'autofinancement. En complément la société a eu recours à un prêt de 700 K€ à taux zéro auprès de la BPI en 2014 dont le solde restant à rembourser s'élève à 245 K€.

La trésorerie disponible de la société s'élève au 31 décembre 2020 à 22 309 K€.

## 2 COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

#### 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

TO TAL	7 391 390	139 288	1 000	7 529 678
Autres immobilisations	0			0
Fichiers clientèle (3)	309 028			309 028
Logiciels	350 550	14 281	1 000	363 831
Sites web	28 600			28 600
Fonds commercial (2)	4 707 266			4 707 266
Marques (1)	252 398	960		253 358
Frais de développement (4)	1 743 549	124 047		1 867 596
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions / Diminutions de l'exercice	Brut au 31.12.2020

<sup>(1)</sup> Il s'agit principalement de la marque TELECONNECT pour 250 K€ acquise le 21 juillet 2006. La marque Teleconnect, est provisionnée à hauteur de 198 K€ au 31 décembre 2020.

Les activités en cours d'abandon et celles en repli, déjà fortement dépréciées au cours des exercices précédents, n'ont fait l'objet d'aucune dépréciations complémentaires au 31 décembre 2020.

- (3) fichier clientèle déprécié pour un montant total de  $298K \in sur \ la \ base \ de \ la \ diminution \ du \ chiffre \ d'affaires généré par ces activités. (Cf. § <math>2.12$  État des provisions)
- (4) Développement plateforme MINT pour 124 K€ au cours de l'exercice 2020.

<sup>(2)</sup> Il s'agit des fonds de commerce de TALK TEL (3 367 KC assimilé à un fichier clientèle) et de PTI (835KC) issus des TUP de ces anciennes filiales, respectivement au 31.12.2009 et 31.12.2008 ainsi que des malis techniques des sociétés Teleconnect pour 504 KC.

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOS INCORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice *	Reprises * / Virements de l'exercice	Cumul au 31.12.2020
Frais de développement	1 181 894	172 238		1 354 132
Marques	198 918	422		199 340
Sites web	28 599			28 599
Logiciels	305 221	30 414	1 000	334 635
Fonds et fichiers clientèle	4 133 567	202 646		4 336 213
TOTAL	5 848 199	405 720	1 000	6 252 919

<sup>\*</sup> y compris dépréciations constatées sur l'exercice 2020

#### 2.1.1 Affectation des malis techniques :

Mali technique de la société TELECONNECT :

Identification du bien	Valeur nette comptable	Valeur réelle	Plus-value nette d'impôt totale Absorbée	Répartition du mali
Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée				
Fonds commercial				503 972
TOTAL				503 972

Au 31 décembre 2020, le mali technique de Teleconnect est composé uniquement du fonds commercial pour 504 K€ déprécié à hauteur de 353 K€.

L'affectation réalisée au 31.12.2009 des malis techniques en fonds commercial lors de la TUP de son ancienne filiale Teleconnect est ainsi en conformité avec les dispositions comptables du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 qui est venu transposer la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013.

#### 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions/ Diminutions de l'exercice	Brut au 31.12.2020
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Agencements, aménagements divers	28 947	0		28 947
Matériel de transport	0			0
Matériel et mobilier de bureaux	44 052	12 009		56 061
Matériel informatique	1 046 254	13 619	745 784	314 089
Matériel loué / efficacité énergétique	84 069	14 587		98 656
Mobilier	6 068			6 068
Immobilisations corporelles en cours	0			0
TOTAL	1 209 389	40 215	745 784	503 820

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Cumul au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises / Virements de l'exercice	Cumul au 31.12.2020
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Agencements, aménagements divers	19 635	8 251		27 886
Matériel de transport	0			0
Matériel et mobilier de bureaux	44 051	2 168		46 219
Matériel informatique	1 004 366	9 167	745 679	267 854
Matériel loué / efficacité énergétique	40 858	15 443		56 301
Mobilier	6 068			6 068
TOTAL	1 114 978	35 029	745 679	404 328

## 2.3 Immobilisations financières et provisions

TOTAL	1 278 348	801 700	0	2 080 048
Actions propres	120 304	0		120 304
Autres créances immobilisées				
Dépôts et cautionnements	1 158 044	801 700		1 959 744
Créances liées aux participations				
Autres participations				
Titres et créances rattachées				
IMMOBILISATIONS FINANCIERE	Brut au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Cessions/ Diminutions de l'exercice	Brut au 30.06.2020

En 2018, la société a procédé au rachat de 23 956 actions propres et de 23 956 BSA pour un montant global de 120 K€.

Ces actions propres sont inscrites à l'actif du bilan et dépréciées en fonction du cours moyen du dernier mois de clôture.

Les dépôts et cautionnements sont constitués principalement de la caution à l'ARNEH qui évolue en fonction des volumes de KW annuels achetés : augmentation de 801 K€ pour l'exercice 2020.

#### 2.4 Stocks

	31/12/2019			31/12/2020		
	Valeur			Valeur		
(en euros)	brute	Provision	Valeur nette	brute	Provision	Valeur nette
Marchandises						
(Telecom)	13 504	1 010	12 494	12 781	0	12 781
Marchandises						
(Energie)	27 182	0	27 182	0	0	0
Total	40 686	0	39 676	12 781	0	12 781

#### 2.5 Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATION	Dotations de l'exercice aux amortissements		Provisions amortissements dérogatoires		
	Linéaire	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement	172 238				
Marques	422				
Autres	30 414				
TOTAL	203 074	0	0	0	0
Immobilisations corporelles					
Agencements, aménagements divers	8 251				
Matériel et mobilier de bureaux	2168				
Matériel informatique	9 167				
Matériel loué / efficacité énergétique	15 443				
TOTAL	35 029	0	0	0	0

## 2.6 Échéances des créances à la clôture de l'exercice

Les créances font l'objet d'une appréciation cas par cas. Une provision est constituée en fonction du risque encouru sur chacune d'elles.

	Montant brut	à - d'1 an	à + d'un an
De l'actif immobilisé:			
Dépôts et cautionnement	1 959 745		1 959 745
Autres créances immobilisées	120 304		120 304
TOTAL	2 080 049	0	2 080 049
De l'actif circulant:			
Clients et comptes rattachés	21 887 976	21 887 976	
personnel et comptes rattachés	3 119	3 119	
Etat, impôts et taxes	5 570 873	5 570 873	
Débiteurs divers	728 997	728 997	
TOTAL	28 190 965	28 190 965	0
Charges constatées d'avance	115 708	115 708	_
TOTAL GENERAL	30 386 722	28 306 673	2 080 049

## 2.7 Comptes de régularisation actif

	Montants
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Charges d'exploitation	
Entretien/ Maintenance	21 005
Tickets restaurants / CESU	6 554
Achats MINT	51 314
Sous traitance	4 493
Assurances	6 643
Honoraires	4 677
Publicité/Télécom	19 561
Leasings - Locations	1 431
Cotisations diverses	30
Autres charges	
Total	115 708
PRODUIT A RECEVOIR	
Clients - factures à établir	20 352 257
Intérêts à percevoir	14 396
Fournisseurs - avoir à recevoir	551 668
TOTAL	20 918 321

## 2.8 Capital social

	Nombre	Valeur
	d'actions	Nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	5 692 249	0,15 €
Actions émises pendant l'exercice	70 466	0,15 €
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	5 762 715	0,15 €

Le capital de la société MINT, composé de 5 762 715 actions, s'élève à 864 407 euros.

L'augmentation de capital sur la période provient de la conversion des BSA. (cf § 4-8 bons de souscription).

#### 2.9 Tableau de mouvement des capitaux propres

Opérations	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Résultat	Total
Au 31/12/19, avant affect.	5 692 249	853 837	7 159 678	-1 979 675	-359 746	5 674 094
Augmentation de capital	70 466	10 570	467 190			477 760
Affectation du résultat 2020				-359 746	359 746	0
Dividendes						0
Résultat au 31.12.20					2 016 199	2 016 199
Au 31.12.20 avant affect.	5 762 715	864 407	7 626 868	-2 339 421	2 016 199	8 168 053

#### 2.10 Affectation du résultat de l'exercice précédent

La perte de l'exercice précédent s'élevant à 359 746 € a été affectée de la manière suivante :

- Autres réserves : €
 - Réserve légale : €
 - Dividendes : €
 - Report à nouveau : - 359 746 €

Le montant des déficits fiscaux reportables s'élève au 31/12/2020 à 5 603 834 €.

#### 2.11 Échéance des dettes à la clôture de l'exercice

DETTES	Montant brut	à - d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0			
Moins de 2 ans à l'origine	0			
Plus de 2 ans à l'origine	245 000	140 000	105 000	
Emprunt et dettes financières diverses	35 000	35 000		
Clients, avances et acomptes	230 619	230 619		
Fournisseurs et comptes rattachés	19 608 657	19 608 657		
Dettes sociales	601 059	601 059		
Dettes fiscales	24 924 855	24 924 855		
Groupes et associés	2 500	2 500		
Autres dettes	1	1		
TOTAL DETTES	45 647 691	45 542 691	105 000	0
Produits constatés d'avance	0	0		

La société bénéficie d'une réduction d'impôt au titre du mécénat d'un montant de 36 900€.

## 2.12 État des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 30.06.2020
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litige (1)	122 633	15 000		137 633
Provisions pour grosses réparations				0
Autres provisions pour risques et charges				0
TOTAL	122 633	15 000	0	137 633
Provisions pour dépreciation				0
Sur immobilisation incorporelle	4 331 568	202 646		4 534 214
Sur titres de participation et créances liées (2)	15 018		15 018	0
Sur stocks et en-cours	1 010		1 010	0
Sur compte clients	577 444	761 429	577 443	761 430
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	4 925 040	964 075	593 471	5 295 644
TOTAL GENERAL	5 047 673	979 075	593 471	5 433 277

Dont dotations et reprises :	<u>Dotations</u>	<u>Reprises</u>
	- d'exploitation 776 429	578 453
	- Exceptionnelles 202 646	
	- Financières	15 018

- (1) Les provisions pour litige concernent :
- deux litiges en cours avec des fournisseurs (dont principalement Verizon pour 110 K€) pour lesquels des procédures juridiques, déjà en cours à la fin de l'exercice de 2017, sont toujours en cours au 31 décembre 2020.
- Un litige prud'hommal déjà en cours au 31/12/2015 et non solutionné au 31 décembre 2020 (pour un total de 29K€). Un complément de provision a été comptabilisé pour 15K€.
  - (2) Dépréciations des actions propres au cours moyen du dernier mois de clôture.

#### 2.13 Compte de régularisation passif

	Montants
Charges à payer	
Emprunts et dettes financières diverses	35 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 212 470
Dettes fiscales et sociales	13 173 585
Autres dettes	
Total	28 421 055
Produits constatés d'avance	
Produit d'exploitation	0
Total	0
TOTAL GENERAL	28 421 055

#### 3 - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

## 3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	Exercice	Exercice
	31.12.2020	31.12.2019
Ventes	0	0
Dont à l'export		
Prestations de services	64 179 930	34 608 312
Dont à l'export	223	7 561
Prestations croisées		
TOTAL	64 179 930	34 608 312

Le chiffre d'affaires toutes taxes énergie incluses s'élève à 84 033 822 euros.

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE				
Exercice N Exercice N-1				
Télecommunication	3 747 265	4 445 796		
Energie	60 423 266	30 162 516		
Gaz	9 400	0		
TOTAL	64 179 931	34 608 312		

### 3.2 Produits et charges exceptionnels

	Montant	
	Charges	Produits
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR		
OPERATIONS		
DE GESTION		
Charges exceptionnelles sur opération capital	164 350	0
Charges exceptionnelles diverses (amendes et pénalités)	227	
Total	164 577	0
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS SUR		
OPERATIONS		
EN CAPITAL		
Autres produits exceptionnels	0	750
Charges exceptionnelles / immobilisations cédées et rebutées	106	
Total	106	750
DOTATIONS ET REPRISES EXCEPTIONNELLES AUX		
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Dotation provision exceptionnelle / immos. Incoprorelles	202 646	
Total	202 646	0

#### **4 - AUTRES INFORMATIONS**

#### 4.1 Effectif moyen.

L'effectif moyen salarié est de 40 personnes au 31 décembre 2020.

#### 4.2 Engagements hors bilan.

#### - Engagements de retraite

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau de la société. Seules les indemnités de départ en retraite ne font pas l'objet d'une provision pour risque. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Le montant de la dette actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élève à 122 648 € au 31 décembre 2020.

Les hypothèses retenues sont :

- Base Convention Collective 3303 Télécommunications
- Augmentation annuelle des salaires : 2 % constant
- Taux d'actualisation et revalorisation annuel net : 0.34 % inflation comprise
- Age de départ prévu pour Cadres et Non-Cadres : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : entre 3.5 % et 20% selon la catégorie
- Taux de charges sociales : 42 %
- Départ à l'initiative du salarié
- Table de mortalité TG 05

#### **MINT SA**

52 Rue d'Odin – CS 40900 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

- Méthode : Rétrospective Prorata Temporis

#### - Nantissements

Nantissement sur la garantie donnée au fournisseur SOLVAY pour un montant total de 700 000€. Garantie de paiement de factures : 1 000 000€

#### - Achat Energie

A la date de clôture la société MINT a un engagement de volume d'achat d'Energie dont la juste valeur est de l'ordre de 1 169K€.

#### 4.3 Évènements postérieurs au 31 décembre 2020.

Malgré le 3eme confinement du mois d'avril 2021 lié à l'épidémie de Covid-19, l'activité se poursuit, les prestations de téléphonie et la fourniture d'électricité étant toujours effectuée pour l'ensemble des clients de la société MINT pendant la période de confinement.

De ce fait, compte tenu de la nature de son activité, la société MINT semble peu exposée aux problèmes liés au Covid-19.

#### 4.4 Honoraires des commissaires aux comptes.

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au 31 décembre 2020 s'élèvent à 58 793€ H.T au titre de la mission de certification des comptes.

# 4.5 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

La rémunération brute des dirigeants au 31 décembre 2020 s'élève à 218 034 euros.

#### 4.6 Bons de souscription.

Par décision en date du 11 mai 2017, l'Assemblée générale extraordinaire a autorisé le Conseil d'administration à procéder à l'émission de bons d'émission d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes ORNANE avec bons de souscriptions d'actions ordinaires nouvelles attachés pour un montant maximum d'emprunt obligataire de 6 M€.

- Le conseil d'administration du 20 décembre 2017 en application de la délégation de compétence par l'assemblée générale, a décidé l'émission de **353 982 bons de souscription d'actions T2** ordinaires nouvelles attachées aux 200 nouvelles ORNANE attribuées.

- Par décision du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2018, il a été procédé à l'émission de 337 837 bons de souscription d'actions T2 ordinaires nouvelles attachées aux 200 ORNANE tranche 2.
- ⇒ Au 31 Décembre 2020, aucun BSA T2 n'a été converti en action.

Le conseil d'administration du 20 décembre 2017 a également décidé l'attribution gratuite de 3 981 251 bons de souscription d'actions T1 ordinaires nouvelles à l'ensemble des actionnaires.

- ⇒ Six BSA donnant droit à une action nouvelle au prix de souscription de 6,78€. L'exercice de ces bons pourra intervenir à compter du 29 décembre 2017 pendant un délai de 4 ans.
- ⇒ Au cours de l'exercice 2018, 60 150 BSA T1 ont fait l'objet d'un rachat avec émission de 337 837 BSA T2 (conformément à la décision du 1<sup>er</sup> juin 2018)
- ⇒ Au 31 décembre 2020, 422 796 BSA T1 ont été convertis en actions.
- ⇒ A la date de clôture, le solde des BSA T1 restants à convertir est de 3 482 789.

#### 4.7 Attribution gratuite d'actions.

Le Conseil d'administration réuni en date du 03 juillet 2020, sur délégation de l'Assemblée Générale du 04 juin 2020, a décidé l'émission gratuite de 50 000 actions (AGA).

La période d'acquisition de ces actions gratuites s'étend du 03 juillet 2020 jusqu'au 31 décembre 2023. Le bénéficiaire de ces actions propres sera propriétaire effectif de ces AGA2020 à l'issue de la période d'acquisition.

Une provision pour la contribution patronale sur les actions à émettre au taux de 20% a été constituée à hauteur de 98 K $\in$  (sur la base des 50 000 actions valorisés au cours de clôture soit 9.82 $\in$ ).

#### 4.8 Résultat par action.

#### Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :

Date retenue	31/12/2020
Nombre d'actions à la clôture	5 762 715
Actions propres détenues	23 956
Nombre d'actions retenu	5 762 715
Résultat net	2 016 199
Résultat net par action	0.35